



✓

الشركة الجهوية للنقل بولاية صفاقس

SORETRAS

CONSULTATION : SPF N° 14/2025

TRAVAUX D'AMENAGEMENT POSTE TRANSFO 250 KVA
DU SIEGE SOCIAL DE LA "SORETRAS"

ARTICLE PREMIER : OBJET DE LA CONSULTATION

La Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax « SORETRAS » lance la présente consultation pour la désignation d'un entrepreneur qualifié dans le domaine d'équipement des postes HTA / BT, en vue de réaliser les travaux d'aménagement appropriés du poste de transformation électrique de son siège social sis à Route Menzel Chaker, Km 0,5 Rue Mouna Sfax, la SORETRAS dispose d'un compteur STEG dont les caractéristiques de son abonnement sont résumées dans le tableau suivant :

Compteur STEG	
District STEG	Sfax Ville
Référence STEG	826 300
Puissance souscrite	100 KVA
Régime tarifaire	Uniforme
Puissance installée	250 KVA

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU PROJET

Il est obligatoire pour chaque soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et son environ et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de son offre.

Les coûts liés à la visite du site sont à la charge de chaque soumissionnaire.

L'attestation de la visite (Annexe N° 01) devra obligatoirement être dans l'offre.

(1 / 8)

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax

شركة خضية الاسم رأس مالهها 1.197.000 دينار - المعرف الجبائي : 03899 TAM 000 - السجل التجاري : 1997 - B 112217 لدى المحكمة الابتدائية بصفاقس
المقر الاجتماعي : طريق منزل شاكر كلم 0.5 نهج منى 3058 - صفاقس الجمهورية التونسية - الهاتف : 74 240 444 / 74 450 956 / 74 240 754 - الفاكس : (216) 74 450 888
S.A. Au capital 1.197.000 D - Ident.Fisc. 03899 TAM 000 - R.C.: B 112217 - 1997 auprès du Tribunal de 1 ère Instance de Sfax
Siège Social : Route Menzel Chaker km 0.5 Rue Mouna - 3058 Sfax République Tunisienne - Tél.: (216) 74. 240.444 / 74. 450. 956 / 74. 240. 754 - Fax : (216) 74. 450.888
Site web : www.soretras.tn - Email : soretras@soretras.tn



Le soumissionnaire sera chargé de :

1) Présenter un dossier technique (Demandé par la STEG) concernant les différents travaux d'aménagement des équipements du poste de transformation électrique objet de la consultation, et ce là ce fait essentiellement par la :

- Fourniture et pose des cellules préfabriquées (2CR + CT – 24 kV – 400 A à commande mécanique).
- Fourniture et pose d'un tableau de distribution 8 départs TIPI.

2) Etablir un devis détaillé (Pièces et main d'œuvre) pour les travaux nécessaires (Selon exigence STEG) pour l'aménagement du poste transformation électrique du siège social.

ARTICLE 3 : CONDITIONS POUR SOUMMISSIONNER

Est admis à soumissionner toutes entreprises agréées par les autorités compétentes « STEG » pour les travaux d'équipement des postes HTA / BT. (Agrément B2C2 ou plus).

ARTICLE 4 : MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres doivent être composée des pièces suivantes :

A. Les pièces administratives comportant obligatoirement les documents et les indications suivantes :

- Carte d'identification fiscale du soumissionnaire.
- Registre National des Entreprises « RNE ».
- Le Justificatif de l'agrément B2C2 ou plus.
- Le justificatif de visite conformément à l'Annexe N° 01.
- La présente consultation paraphé et signé sans réserve par le soumissionnaire.

B. Le bordereau des prix (Les soumissionnaires doivent indiquer leurs prix en DT, en H.TVA et en TTC.

ARTICLE 5 : COMMANDE, MODE ET DELAIS D'EXECUTION

Le soumissionnaire retenu doit fournir le dossier technique des travaux d'aménagement (Demandé par la STEG) du poste transfo objet de la consultation dans un délais ne dépassant pas les dix (10) jours à partir de l'ordre de service de commande des travaux.

Le délai de réalisation des missions objets de la consultation est d'un (01) mois calendaires de la date de réception du bon de commande. Il est à signaler que les délais d'approbation du dossier technique par la STEG ne seront pas comptabilisés.



ARTICLE 6 : PRIX, FACTURATION ET MODALITE DE PAIEMENT

Le prix doit être établi en DT, en H.TVA et en TTC.

La " SORETRAS " réglera les sommes dues au soumissionnaire retenu après approbation des factures accompagnées des procès-verbaux de réception, présentées par ce dernier.

Le paiement sera effectué conformément à l'échéancier suivant :

- 10 % du montant total des honoraires sur présentation de la facture après signature du procès-verbal d'approbation du dossier technique des travaux d'aménagement (Demandé par la STEG) ;
- 50 % du montant total des honoraires sur présentation de la facture après signature du procès-verbal de la réception des équipements nécessaire pour l'aménagement du poste transfo et du début d'exécution des travaux ;
- 40 % du montant total des honoraires sur présentation de la facture après la signature du procès-verbal de la réception définitive de tous les travaux.

Les prix sont fermes et non révisable durant la période du marché.

ARTICLE 7 : DEPOUILLEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTIONS

Le dépouillement sera fait sur la base du prix total TTC de l'offre financier.

Le soumissionnaire dont l'offre est le moins disant en TTC pour l'ensemble des travaux est déclaré adjudicataire du marché.

La **SORETRAS** établira un protocole d'accord avec le soumissionnaire retenu uniquement pour les prix unitaires de son offre.

La date d'entrée en vigueur du présent marché est la date de signature légalisée du protocole d'accord par le soumissionnaire.

ARTICLE 8 : ENVOIE DES OFFRES

Tous les documents administratifs requis ainsi que les dossiers des offres techniques et financières doivent être transmis via « TUNEPS » sur le site www.tuneps.tn. Si elle dépasse la taille maximale techniquement admissible stipulée dans le système « TUNEPS », **Dans ce cas**, une partie de l'offre peut être soumise hors ligne, à condition que tous les documents financiers et éléments utilisés dans l'évaluation financière soient envoyés en ligne, et que l'offrant inclue dans son offre électronique les documents envoyés hors ligne, sans qu'ils soient incompatibles avec les éléments inclus dans l'offre électronique.

En cas de conflit entre certains éléments de l'offre électronique et l'offre physique, les éléments de l'offre électronique prévalent.



Tous les documents **hors ligne** doivent être déposées au siège de la SORETRAS, à l'adresse indiquée ci-dessous ou expédiées par voie postale recommandées avec accusé de réception ou par rapide poste sous pli cacheté strictement anonyme, au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la SORETRAS à l'adresse suivante :

SORETRAS : Route Menzel Chaker Km 0,5 Rue Mouna 3058 Sfax avec les seules mentions : **Confidentiel A ne pas ouvrir « Consultation SPF N° 14/2025 Relative aux travaux d'aménagement poste transfo 250 KVA du siège social de la "SORETRAS" ».**

ARTICLE 8 : DELAIS DE SOUMISSION DES OFFRES

La date limite de réception des offres est fixée pour le **Jeudi 13 Novembre 2025 inclus** (le cachet et la date du bureau d'ordre fait foi pour les documents transmis hors ligne), passé ce délai, aucune offre ne sera prise en considération.

Lu et Accepté par l'entreprise

....., le



ANNEXE

Annexe 1 : Le justificatif de visite

Annexe 2 : Fiche de renseignements généraux

Annexe 3 : Lettre de soumission



Annexe 1

Le justificatif de visite

CONSULTATION : SPF N° 14/2025

TRAVAUX D'AMENAGEMENT POSTE TRANSFO 250 KVA
DU SIEGE SOCIAL DE LA "SORETRAS"

En date du :

L'entreprise :

Représenté par :

Tel N° :

Email :

Signature et cachet
de l'entreprise

Signature du Responsable
de SORETRAS
Nom, Prénom et qualité



Annexe 2

Fiche de renseignements généraux

CONSULTATION : SPF N° 14/2025

TRAVAUX D'AMENAGEMENT POSTE TRANSFO 250 KVA
DU SIEGE SOCIAL DE LA "SORETRAS"

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Téléphone : Fax :

Enregistrement au bureau d'enregistrement des sociétés de :

Sous le N° :

Capital social :

Agréments ou distinctions similaires émanant d'organisme officiel

Personne bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre

(Nom, prénom et fonction)

Fait à....., le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

(718)



Annexe 3

Lettre de soumission

CONSULTATION : SPF N° 14/2025

TRAVAUX D'AMENAGEMENT POSTE TRANSFO 250 KVA DU SIEGE SOCIAL DE LA "SORETRAS"

Je soussigné(e) en qualité de
inscrit(e) au registre de commerce le sous le numéro
Affilié(e) à la C.N.S.S sous le numéro faisant élection de domicile
au

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du cahier de charges de la consultation
N° 14/2025 relative aux « **Travaux d'aménagement poste transfo 250 KVA du siège social de la
SORETRAS** »

Je m'engage à exécuter les prestations demandées conformément aux dispositions définies
dans les documents précités moyennant les prix établis par moi-même en tenant compte de toute
les incidence directes et indirectes des taxes, sachant que les droits de timbre et d'enregistrement sont
à la charge du fournisseur.

Le Montant Total en **Hors Taxes** « H.T » couvrant tout le marché, est de :

..... **Dinars Tunisiens.**
(En toutes lettres)

..... **Dinars Tunisiens.** (En Chiffre)

Déclare que mon offre reste valable pour une durée de **cent vingt** (120) (Date de validité de l'offre),
à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Me soumet et m'engage aussi à exécuter le marché à partir de son entrée en vigueur
conformément au planning de réalisation dûment approuvé par la SOREATAS qui se libérera
des sommes qu'elle doit en créditant le compte n° ouvert auprès
de

Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de la mise en régie à mon tort
exclusif que je ne tombe pas sous le coup d'une interdiction légale édictée en Tunisie

Fait à....., le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

